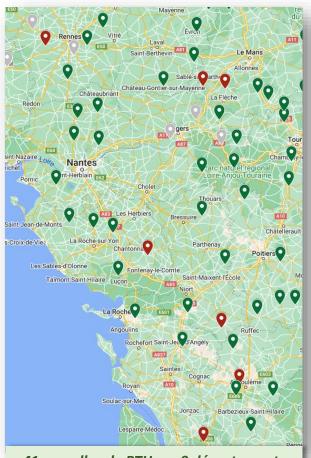


ObsHerb #1 – Régions Pays de Loire - Poitou-Charentes 24 Février 2023

LE RÉSEAU RÉGIONAL 2023



41 parcelles de BTH sur 9 départements

A RETENIR

« Cette campagne ressemble fortement à la précédente, au moins en ce qui concerne le désherbage : **l'automne est fort, en progression** même (73% au niveau France), et plutôt réussi.

Néanmoins, les dicots restent dans la partie, avec un trio de tête véroniques (22% des parcelles), séneçon (17%), et gaillet (15%). La présence de <u>carottes</u>, <u>éthuse</u>, <u>anthrisque</u>) illustre bien le manque d'efficacité des produits utilisés à l'automne sur les ombellifères



A noter la **présence déjà** significatives de chardons (!), ainsi que des **1ères levées de** renouées dans une des parcelles du réseau. »

J. Loche RTM PdL - PC

Quelles pratiques de désherbage?

83%

des parcelles du réseau régional ont été désherbées à l'automne



Parcelles désherbées à l'automne

Parcelles non désherbées à l'automne

Les chiffres France

6,7Mi Ha de céréales

4,7Mi Ha de BTH

73% des parcelles désherbées à l'automne

Quelle présence de dicots dans les parcelles ?

54%

des parcelles, des dicots ont été observées

Helminthie fausse vipérine

Renouée des oiseaux Fumeterre officinale Mercuriale

Pensée des champs

non désherbées automne

48%

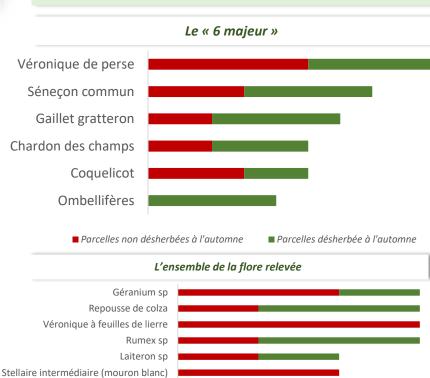
■ Présence dicot

Absence dicot

100%

Quelle flore déjà présente ?

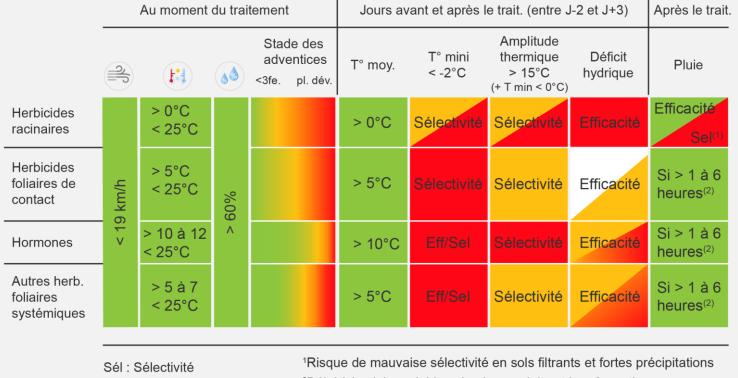
désherbées automne





ObsHerb #1 – Régions Pays de Loire - Poitou-Charentes 24 Février 2023

CONDITIONS D'APPLICATION DES HERBICIDES (SOURCE ARVALIS)



Eff: Efficacité

²Délai à la pluie variable selon les produits et leur formation

Pas d'effets Effets défavorables Effets moyennement défavorables

Effets favorables

BOTA'CLUB: SÉNEÇON COMMUN

Famille	Astéracées
Туре	Annuelle Bisannuelle Pluriannuelle Vivace
Période de germination	•J •F •M •A •M •J •J •A •S •O •N •D
Résistance en FR	● Oui ■ Non
Nuisibilité	● Forte Moyenne Faible Inconnue
Toxicité	● Forte ● Moyenne ● Faible ● Inconnue
Confusion	Chrysanthème des moissons,











Evalio® HerbiXpert La bonne dose, au bon moment, sur la bonne cible





ObsHerb #1 – Régions Pays de Loire - Poitou-Charentes

ALLIE® STAR SX® ET PRESITE® SX®

Mélange possible avec herbicides (nous consulter)



Efficaces sur un large spectre de dicotylédones

> Véroniques, coquelicots, pensées,, géranium, stellaire, anthémis, matricaire...

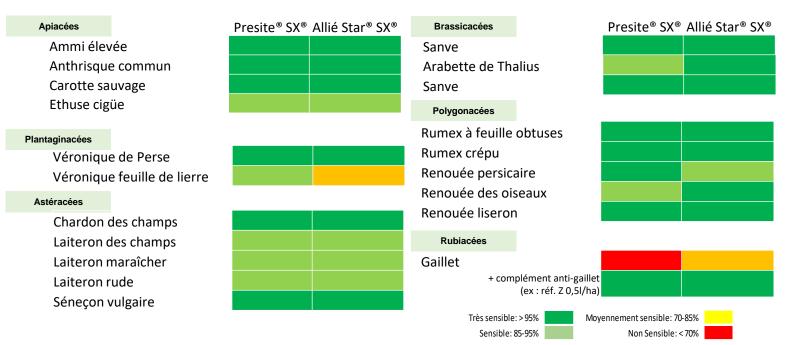


Polyvalents: homologué sur blé, orge, seigle d'hiver, triticale, épeautre



Souples d'utilisation : Dès 5°C / Hygrométrie >60%

QUELLE EFFICACITÉ SUR LA FLORE OBSERVÉE ?



Spectre d'efficacité des produits à dose homologuée

- * Des cas de résistance aux herbicides inhibiteurs de l'ALS (groupe HRAC, B) ont été identifiés en France (source : www.weedscience.org) ou sont en cours d'identification.
- ** Hors variétés tolérantes aux inhibiteurs de l'ALS

Allié® Star SX®: Granulé soluble dans l'eau [SG] à base de 111 g/kg (11,1 % p/p) de metsulfuron-méthyle et 222 g/kg (22,2 % p/p) de tribénuron-méthyle. AMM n° 2090057. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et apour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Allié et SX sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr. Dangereux. Respecter les conditions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.





H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient du tribénuron-méthyle. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Presite® SX®: Granulé soluble dans l'eau [SG] à base de 333 g/kg (33,3 % p/p) de thifensulfuron-méthyle et 67 g/kg (6,7 % p/p) de metsulfuron-méthyle. AMM n°2100014. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Presite et SX sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon – France. Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 -www.fmcagro.fr. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.



ATTENTION

H410-Très toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme. EUH401-Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



ObsHerb #1 – Régions Pays de Loire - Poitou-Charentes

POINTER® ULTRA SX® ET ALLIE ® DUO SX®

Mélange possible avec herbicides (nous consulter)



Efficaces sur un large spectre de dicotylédones

> Véroniques, coquelicots, pensées,, géranium, stellaire, anthémis, matricaire...

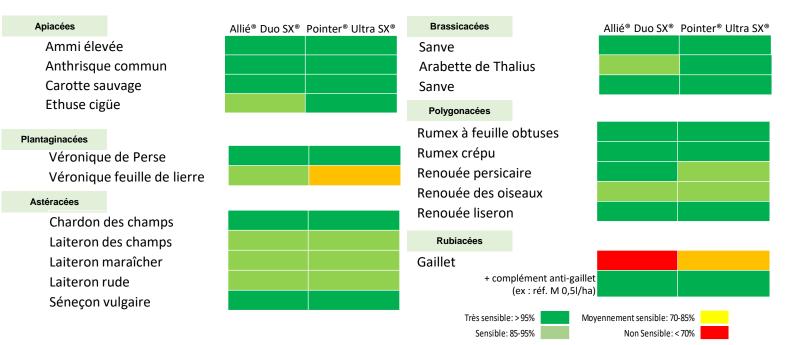


Polyvalents: homologué sur blé, orge, seigle d'hiver, triticale, épeautre



Souples d'utilisation : Dès 5°C / Hygrométrie >60%

QUELLE EFFICACITÉ SUR LA FLORE OBSERVÉE ?



Spectre d'efficacité des produits à dose homologuée

- * Des cas de résistance aux herbicides inhibiteurs de l'ALS (groupe HRAC, B) ont été identifiés en France (source : www.weedscience.org) ou sont en cours d'identification.
- ** Hors variétés tolérantes aux inhibiteurs de l'ALS

Pointer® Ultra SX®: Granulé soluble dans l'eau [SG] à base de 143 g/kg (14,3 % p/p) de tribénuron-méthyle et 143 g/kg (14,3 % p/p) de metsulfuron-méthyle. AMM n° 2090054. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit

http://agriculture.gouv.fr/ecophyto. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Pointer et SX sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr. Dangereux. Respecter les conditions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.





ATTENTION

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient du tribénuron-méthyle. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Allié® Duo SX®: Granulé soluble dans l'eau [SG] à base de 333 g/kg (33,3 % p/p) de thifensulfuron-méthyle et 67 g/kg (6,7 % p/p) de metsulfuron-méthyle. AMM n°2100014. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Allié et SX sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon – France. Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 -www.fmcagro.fr. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.



ATTENTION

H410-Très toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme. EUH401-Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



ObsHerb #1 – Régions Pays de Loire - Poitou-Charentes

BIPLAY® SX® ET PRAGMA® SX®

Mélange possible avec herbicides (nous consulter)



Efficaces sur un large spectre de dicotylédones

Véroniques, coquelicots, pensées,, géranium, stellaire, anthémis, matricaire...

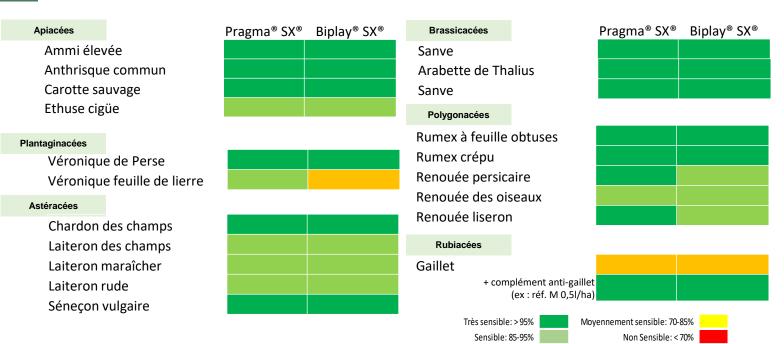


Polyvalents: homologué sur blé, orge, seigle d'hiver, triticale, épeautre



Souples d'utilisation : Dès 5°C / Hygrométrie >60%

QUELLE EFFICACITÉ SUR LA FLORE OBSERVÉE ?



Spectre d'efficacité des produits à dose homologuée

- * Des cas de résistance aux herbicides inhibiteurs de l'ALS (groupe HRAC, B) ont été identifiés en France (source : www.weedscience.org) ou sont en cours d'identification.
- ** Hors variétés tolérantes aux inhibiteurs de l'ALS

Biplay® SX®: Granulé soluble dans l'eau [SG] à base de 111 g/kg (11,1 % p/p) de metsulfuron-méthyle et 222 g/kg (22,2 % p/p) de tribénuron-méthyle. AMM n° 2090057. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Biplay et SX sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr. Dangereux. Respecter les conditions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.





H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient du tribénuron-méthyle. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Pragma* SX*: Granulés solubles dans l'eau [SG] à base de 333 g/kg (33,3 % p/p) de thifensulfuron-méthyle et 167 g/kg (16,7 % p/p) de tribénuron-méthyle. AMM n° 2100009. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Pragma et SX sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr. Dangereux. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.





ATTENTION

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient du tribénuron-méthyle. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



ObsHerb #1 – Régions Pays de Loire - Poitou-Charentes Février 2023

CONCERT® SX®: LE PARTENAIRE DES AG DE SORTIE D'HIVER



Efficace sur un large spectre de dicotylédones

> Véroniques, coquelicots, pensées,, géranium, stellaire, anthémis, matricaire...



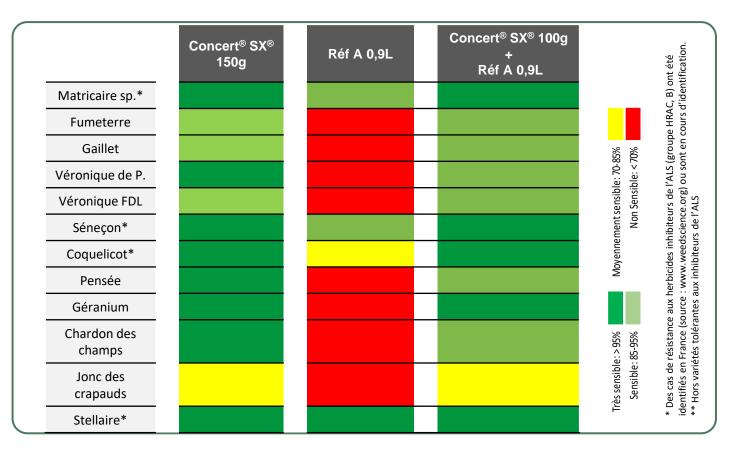
Polyvalent : homologué sur blé, orge, seigle d'hiver, triticale, épeautre



Souple d'utilisation : Dès 5°C / Hygrométrie >60%

Mélange possible avec herbicides (nous consulter)

LARGE SPECTRE D'EFFICACITÉ



Concert® SX®: Granulé soluble dans l'eau [SG] à base de 400 g/kg (40 % p/p) de thifensulfuron-méthyle et 40 g/kg (4 % p/p) de metsulfuron-méthyle. AMM n° 2100016. Avant toute utilisation, assurezvous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Concert et SX sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.



ATTENTION

H410 -Très toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.